

**« Topographie légendaire d'une présence sarrasine dans la France méridionale : l'énigme d'un récit »**

**Karine-Larissa BASSET**

Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, Grenoble

Dans la perspective d'une anthropologie des narrations historiques, la recherche s'intéresse actuellement à l'étude des multiples manières qu'ont les groupes sociaux et les individus de se raconter le passé et d'en faire usage [Crivello, 2010]. De ce point de vue les récits légendaires, les mythes, la fiction romanesque ou tout autre genre littéraire prennent place aux côtés des récits dûment élaborés par les professionnels du passé (historiens, archéologues etc.) pour dessiner l'espace global des représentations que les sociétés se font de l'histoire. Par ailleurs, un autre questionnement fécond dans les sciences sociales se rapporte à la dimension identitaire de l'espace géographique, soit à la manière dont les sociétés et les individus produisent, dans un même mouvement dynamique, de l'identité et du territoire [Di Méo, 2002 ; *Ethnologie française*, 2004/1] et à la place du passé dans ce processus [De l'Estoile, 2001].

Le légendaire des Sarrasins ou des Maures, très répandu dans l'Europe de l'Ouest et du Sud, se présente en France comme un ensemble de récits multiformes, relatifs aux envahisseurs arabo-musulmans du moyen âge et aux traces de leur séjour [Basset, 2006]. Les Cévennes, région de moyenne montagne dont l'unité culturelle et historique (elle fut marquée par une adhésion massive à la Réforme) est souvent soulignée, constituent un bon terrain d'observation de la dynamique de ce légendaire, dans la double perspective énoncée plus haut. L'étude comparée des récits en acte dans deux espaces micro-régionaux de l'ensemble cévenol - une vallée de la Lozère appelée Vallée Française, où l'ensemble du légendaire historique est assez bien connu grâce à une vaste enquête réalisée par Pierre Laurence [2004a] et le pays du Vigan, où j'ai mené quelques enquêtes personnelles à la fin des années 1990 - permet de montrer que le légendaire sarrasin s'inscrit toujours dans des configurations socio-spatiales singulières, différenciées, mais qu'au-delà des différences locales, on peut déceler des lignes de sens partagées. Celles-ci permettent de mieux comprendre à la fois la longévité d'une narration relative aux Sarrasins attestée depuis le 18<sup>e</sup> siècle au moins, mais aussi son existence au sein de multiples espaces géographiques.

**Le légendaire sarrasin dans la Vallée Française (Lozère)**

Tel qu'on le recueille oralement, le légendaire en Vallée Française prend tout d'abord la forme d'un récit portant sur l'origine du nom de la vallée. Deux explications sont couramment avancées. La première, minimaliste, tient en quelques mots: « La "Vallée

Française” porte ce nom parce que les Sarrasins n'y sont jamais venus. ». La seconde, plus nourrie, évoque l'expulsion des Sarrasins implantés dans les vallées cévenoles, la « libération » donc de cette vallée devenue « française ». Le récit s'inscrit ici dans la geste carolingienne, puisqu'il s'agit des exploits de Roland, héros de Roncevaux et de son « second » Begon, et il s'appuie sur l'interprétation de deux toponymes locaux, *Fez Begon* et *Fez Roland*, ainsi que sur un édifice monumental, l'ancienne église Notre Dame de Vallée-Française, à Moissac, aujourd'hui temple protestant. Un dernier motif vient compléter l'inscription de la légende dans le paysage local, en fonctionnant un peu comme une *preuve* de l'événement, celui de l'ascendance, de la transmission de la marque sarrasine chez certains natifs de ces lieux, comme on le voit dans ce récit recueilli par P. Laurence :

« Les Sarrasins, c'est Moissac, ça. C'est l'histoire du Fès Roland, du Fès-Begon, de tout ça [...]. Au temple de Moissac, là, **l'histoire de Roland, le Roland de Roncevaux**, tout ça oui. **Et Charles Martel**. Mais ça, c'est l'histoire des Arabes qui avaient été arrêtés à Poitiers, qu'on avait refoulés sur Nîmes. Puis à Nîmes, ils avaient apporté beaucoup, vous le savez ça. Mais ils se montraient un petit peu envahissant, alors on a voulu les déloger. Et alors il en a reflué vers Moissac, vers les vallées cévenoles. Et c'est là qu'ils se sont installés. **D'abord il y a encore des noms, là. Même on dit que les gens, là-haut, encore, ils ont des ressemblances arabes, certains.** Mais en tout cas, le Fès-Begon, le Fès-Roland, tout ça, *c'est bien des noms qui découlent des Arabes.* » (St-Germain-de-Calberte)

Cette narration légendaire soulève deux interrogations. La première porte sur la contradiction apparente qui fait coexister sur un même espace le thème de l'expulsion, voire de la « non-présence » des Arabes et l'évocation de leurs traces profondes. En second lieu, le mélange des référents historiques (Roland, Charles Martel ; d'autres versions font intervenir Charlemagne ou les « Goths ») pourrait être interprété, dans une analyse trop rapide, comme de la confusion. L'analyse historique doit s'efforcer alors de comprendre la construction progressive de cette mémoire orale, notamment à travers l'analyse des textes écrits. Car les récits légendaires se diffusent le plus souvent en mêlant étroitement ces deux modes de transmission, orale et écrite, notamment *via* le champ de l'érudition locale. Pierre Laurence ayant bien décrit ailleurs le corpus écrit relatif aux Sarrasins en Vallée Française [Laurence, 2004b], je n'entrerai pas dans le détail mais soulignerai simplement les traits majeurs d'un discours érudit, qui témoigne de la diversité des interprétations données localement à cet épisode historique, pour en rechercher toutefois les points de convergence.

### **D'une mémoire catholique attachée au monument ...**

Comme le souligne P. Laurence, les textes d'origine protestante font curieusement défaut dans le corpus qu'il a pu réunir [Laurence, 2004b, p. 30]. Le récit relatif aux Sarrasins, tel qu'il apparaît dans les premières sources connues, au XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît d'inspiration catholique. Il est centré essentiellement sur le monument, l'église Notre-Dame, dont il légitime l'origine, comme dans ce texte du père Louvreleul, première attestation connue du légendaire de la Vallée Française :

«L'église de Notre-Dame de Val Francesque, ainsi appelée par Charlemagne qui l'a fondée en reconnaissance de la victoire qu'il emporta sur les Sarrazins dans ce vallon, sous la protection de la Sainte Vierge qu'il avait invoquée en les attaquant. » (Louvreleul, 1724)

Ce fait s'explique aisément par le contexte historico-religieux de la région. La révolte protestante et sa répression (dite « guerre des Camisards » de 1702 à 1704) a profondément mis à mal le culte catholique dans la vallée. La Révolution lui a porté le coup de grâce, et l'église a été vendue comme bien national. En 1823, le bâtiment est racheté par les protestants (il se nomme depuis temple de la Boissonnade). Dans ce contexte, les récits produits autour du monument apparaissent d'abord comme une tentative pour rétablir, par la création d'un mythe d'origine, la prééminence spirituelle sur un lieu *de facto* perdu pour le culte catholique.

Entre le 18<sup>e</sup> et la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on constate une série de modifications et d'enrichissement des motifs initiaux véhiculés par cette mémoire catholique, et partant un élargissement de la signification et de la portée de ce récit. Ainsi de nouveaux motifs viennent-ils attester l'événement, dont la mémoire n'est plus portée seulement par le monument, l'église, mais par toute la vallée à travers sa dénomination :

« Le nom de *Vallis Francisca*, donné au lieu où l'on prétend que l'armée française était campée » [Ignon, 1834].

Le lieu même de la bataille est signifié également par son nom, le lieu-dit *Fer roulant*, toponyme qui fait écho à la découverte de débris d'armes qui y aurait été faite. Enfin, la chapelle acquiert pleinement son statut de *monument commémoratif* en étant dénommée non plus Notre Dame de Valfrancesque mais Notre Dame de la Victoire [Ignon, 1834].

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, tous les éléments de cette mémoire catholique sont en place et l'on ne note guère par la suite de modifications substantielles de la trame narrative. Comme l'a bien montré Pierre Laurence, le rôle du récit carolingien dans l'affrontement pour le contrôle du bâtiment de la Boissonnade est désormais explicite. Du point de vue catholique, l'exaltation des origines mythiques de Notre-Dame de la Victoire ne fait que souligner le scandale de la mainmise des protestants sur, écrit Achille Foulquier en 1907, « le plus ancien et le plus beau monument d'architecture religieuse de notre diocèse ».

### ... A une mémoire du territoire local

L'intérêt porté aux traces matérielles de l'événement (le monument, les toponymes, les armes...) a ouvert au récit un second espace de référence, à partir duquel se développe une mémoire sensiblement différente, qui n'est plus centrée sur le monument mais sur le territoire, à partir d'un double mouvement de *localisation du récit*.

Entre 1835 et 1870, un nouveau référent héroïque s'impose, *Roland*, à partir d'une série de transformations du toponyme censé marquer le champ de bataille. En 1852, sous la plume de J. Bourret, *Fer roulant* devient *Ferrouland*. L'écriture du nom en autorise ainsi une double

lecture, conforme à un récit fondateur qui intègre désormais les traces de l'événement, tout en ennoblissant le lieu par une étymologie héroïque :

« Ferrouland (Moissac) : c'est dans ce lieu que les armées de Charlemagne, commandées par le général Rolland, remportèrent une grande victoire sur les Sarrasins. Des débris d'armes trouvés en cet endroit assurent que le combat eu lieu sur l'emplacement même du village qui prit le nom du vainqueur. » (Bourret, 1852, p.138)

Cet ennoblissement du territoire par la trace de l'événement est confirmé en 1870 par un certain Delapierre, qui tout en contestant l'idée d'une présence sarrasine durable en Cévennes, reconnaît à la Vallée Française la possession de : « la seule trace [de leur passage] laissée par la tradition et l'archéologie ». Sous sa plume apparaît également le toponyme tel qu'on le connaît aujourd'hui, Fez Roland (notons la graphie orientalisante, à rapporter probablement au contexte de la colonisation de l'Algérie), dont le déplacement par rapport au toponyme en usage, Fer-Roulon ou Fer-Roulant, est d'emblée légitimé par son ancienneté, par le recours à l'archive, aux « vieux titres » :

« On assure que tout auprès, des débris d'armes ont été trouvés sur le champ de bataille présumé à *Fer-Roulon* ; Ce nom, quelquefois écrit dans les vieux titres *Fez-Roland*, rappelle-t-il réellement l'illustre preux, neveu de Charlemagne, dont le souvenir se rattache encore à une légende appliquée dans ces mêmes parages au château de Gabrias [Gabriac] ? » (Delapierre, 1870, p. 46)

Il y a là les prémices d'une distinction entre l'histoire et la légende, le vrai et le faux. Or le faux ce serait l'événement héroïque, le vrai la trace des Sarrasins. Ce déplacement du centre matriciel du récit de l'événement à sa trace s'accompagne en d'autres textes d'une mutation de la figure du héros, qui de singulier, porteur de valeurs religieuses, devient héros collectif, porteur de valeurs patriotiques. En 1862, une monographie communale rédigée par un instituteur de Moissac porte ainsi une nouvelle interprétation du nom Vallée Française : Charlemagne aurait accordé à la vallée une franchise d'impôt en reconnaissance du soutien apporté par ses habitants dans la lutte contre les Sarrasins [Seguin : 1862]. Se dévoile alors un glissement majeur du sens du récit : il ne s'agit plus d'affirmer la légitimité d'un édifice religieux, mais d'héroïser les habitants de la vallée, voire de leur assurer une certaine réputation d'autonomie. C'est cette orientation que confirme nettement la tradition rapportée en 1901 par une autre monographie communale :

« Vallée francesque ou vallée française, région dont les habitants prétendent que leurs ancêtres ont arrêté par leur héroïsme l'invasion sarrazine. Ce serait de là que proviendrait son nom. » (Cazenave, 1901, p. 11)

- **D'une lecture républicaine...**

Au tournant du siècle, en réponse sans doute à l'offensive catholique dans le contexte de la séparation de l'Église et de l'État, le récit subit à nouveau un très net infléchissement, dont

témoigne par certains aspects un article publié en 1901 par Louis Jourdan, historien républicain proche des milieux protestants.

La première ligne de cet infléchissement se situe dans la substitution de la figure centrale du récit : Charlemagne, héros catholique, laisse place à Charles Martel, promu au panthéon des héros républicains depuis 1870. Mais le républicanisme, en Cévennes comme ailleurs dans le sud de la France, prend une coloration particulière. Sous la plume de Jourdan, Charles Martel, pourfendeur du Midi, n'est qu'un incendiaire. Les héros véritables sont au contraire les Sarrasins, devenus ancêtres bâtisseurs à l'égal des Grecs et des Romains : on leur attribue désormais les tours carrées des arènes d'Arles, les créneaux de l'amphithéâtre de Nîmes, les tours du château de Moissac...

En second lieu, la distinction entre l'histoire (vérité) et la légende (erreur) est confirmée, au profit du séjour des Sarrasins dans la vallée, qui serait le fait historique véritable, consécutif à la reconquête du Midi. Est développé alors le thème récurrent dans le récit identitaire cévenol du « refuge », avec un début d'identification entre guerriers musulmans et Protestants persécutés :

« Chassés des villes et des plaines, les guerriers du prophète ne se sont-ils point réfugiés dans les défilés de nos montagnes, dans les gorges de nos rivières ? La vallée du gardon fertile, riante, a dû les retenir, et peut-être s'y sont-ils fortifiés. » (Jourdan, 1901)

### **...à une lecture régionaliste**

Une lecture régionaliste plus récente parachève la lecture républicaine, pour créer une alliance des habitants des Cévennes et des Arabes contre les « gens du Nord ». La coexistence « pacifique », au XXe siècle, entre les cévenols et les populations d'origine nord-africaine dans le bassin houiller de La Grand-Combe (Gard) peut même être lue comme une preuve à rebours de l'ancienneté de l'entente avec les Arabes. Telle était la thèse défendue par Numa Bastide, cévenol à l'érudition reconnue :

« Une fois, j'ai voulu dire [dans un article paru en 1974-ndlr] que l'église n'a pas été construite pour commémorer mais pour asseoir le pouvoir du roi. Les gens du pays ne se sont pas associés avec les gens du Nord pour combattre **les Arabes qui ont apporté beaucoup. D'ailleurs, dans le bassin minier, il n'y a jamais eu de frictions.** Les intrus, c'étaient les guerriers du Nord qui arrivaient. [...] Cette idée des Cévenols qui se soulèvent pour combattre les Arabes, c'est très beau, mais je n'y crois pas du tout. Au contraire, je pense qu'ils se sont alliés avec les Arabes contre les gens du Nord. Les Francs c'étaient les gendarmes ! (Numa Bastide, 1996, témoignage recueilli par K.-L. B.)

### Les lignes de sens d'un récit

Après ce tour d'horizon dans l'historiographie régionale, l'on ne peut que constater l'extrême plasticité d'un récit susceptible d'appropriations multiples en fonction des enjeux idéologiques du moment, véritable « lieu de mémoires », dont on reconnaît aujourd'hui les échos sédimentés dans les témoignages oraux. Cependant, derrière ce foisonnement des variantes, la cohérence globale du récit sarrasin est perceptible. Sur le plan diachronique tout d'abord, une dynamique générale, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, tend à la fois à « enraciner » le récit et à en élargir la portée symbolique, lui conférant un caractère d'exemplarité pour le pays cévenol tout entier, et c'est ce qui, probablement, contribue à la longévité et à l'efficacité de la narration. D'autre part, sur un plan synchronique, des lignes de sens se dégagent de l'ensemble des versions, indépendamment de leur inscription historique ou sociale, et ce sont elles qui, sans doute, portent les significations les plus profondes.

La première est, à travers un récit légendaire dominé par le motif de l'héroïsme, de fonder les valeurs essentielles de la communauté. Qu'il s'agisse de Charlemagne, de Roland, de Charles Martel ou des habitants de la vallée, voire du « pays », les héros constituent un modèle pour le présent, ils incarnent des vertus fondatrices : la résistance, le courage. Ce n'est pas un hasard si, dans une revue régionale, un auteur place sur le même plan la lutte des Cévenols contre les Sarrasins et la résistance aux Allemands [Pantel, 1963]. Mais cette vertu possède un corollaire inversé : celui d'offrir une possibilité de refuge aux « étrangers » et de conserver, sur le long terme, la marque de leur altérité. Plusieurs témoins expliquent ainsi par l'image d'un pays matriciel, d'un territoire préservé, l'implantation et l'assimilation d'étrangers divers, errants, minorités persécutées.

Le point de rencontres de ces deux vertus fondatrices de la représentation identitaire cévenole fonde la « contradiction » du récit sarrasin, ou plutôt son ambivalence, laquelle est portée à sa plus forte expression dans divers motifs recueillis par P. Laurence : ainsi celui de la *tour sarrasine bâtie par les Sarrasins, pour surveiller les Sarrasins*, qui fait écho à celui de la libération de la Vallée Française *par les Arabes*. Il en est de même des toponymes qui à la fois commémorent la lutte contre les Sarrasins et seraient des « noms arabes ». Enfin, circule encore aujourd'hui le motif, déjà attesté au XIX<sup>e</sup> siècle, de la mosquée qui servirait de fondation au temple de la Boissonnade. Dans une lecture chrétienne, cela vient conforter l'idée de la puissance victorieuse de la chrétienté sur l'Islam, mais est soulignée du même coup *l'altérité fondatrice* de ce monument chrétien, aux racines musulmanes.

En Vallée Française, il y a donc débat autour d'une narration et c'est dans ce débat que cherche à se construire la vérité du récit. La comparaison avec un second lieu du légendaire permettra peut-être de cerner cette dernière de plus près.

## Le récit sarrasin dans la région du Vigan

### *Un légendaire profondément territorial*

Lorsqu'on se promène dans la région du Vigan, lorsqu'on y cherche à entendre des « récits sarrasins », on est renvoyé aux divers maillons d'une chaîne de personnes qui « savent » et qui ne sont pas forcément toutes des « érudits », au sens commun du terme. Les récits que l'on entend alors ne sont que très peu des récits historiques — pas de Charlemagne, pas de Roland, à peine un récit de bataille — mais des récits relatifs à des objets, des traces, des signes.

Un récit historique fondateur existe pourtant. Il se déploie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur fond d'interrogation sur des origines de la cité du Vigan. Une archéologie féconde semble en effet confirmer l'existence, rapportée par Ptolémée, d'une antique cité Vindomagus, située sur le territoire des Arécomiques. A la suite de *L'Histoire de Nîmes* de L. Ménard (1750), la dernière édition du *Dictionnaire historique* de Moréri (1759) signale que « l'on croit que l'ancienne ville fut détruite par les Maures » et ajoute :

« Le nom d'une porte de ville et des terroirs du côté de cette porte, marquent leur passage et leur campement en cet endroit. »

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, F.-A. Rouger, médecin au Vigan, confirme l'existence dans la langue régionale de ces toponymes qui porteraient la mémoire des Maures [Rouger, 1819, p. 9]. Aujourd'hui, le récit de l'invasion de la ville est bien connu de ses habitants et s'appuie sur des toponymes nombreux qui jalonnent le passage présumé des envahisseurs. Le voici rapporté par Pierre Gorlier dans les années 1950 :

« Une *tradition orale* enseigne que les Arabes arrivèrent par le Nord, du côté de Mandagout, qu'ils descendirent sur Le Vigan par *le col qui a gardé leur nom, le col des Mourèzes* (ou des Maures), qu'ils forcèrent la ville et la détruisirent complètement. *Plusieurs noms de lieux autour du Vigan rappelleraient la présence des Sarrasins* : un champ au-dessus de la ville nommé "camp Sarrizi", le "Mas de Régis", qui aurait été l'habitation du chef ou roi des Arabes, le quartier de Tessan ou "terre sainte", qu'aurait occupé l'armée des Francs avant de gagner la hauteur appelée depuis "Jérusalem". » (Gorlier, 1956)

On voit ici la singularité du récit viganais : son empreinte sur l'espace est très forte. Les récits relatifs aux Sarrasins dans cette région produisent d'abord une lecture de l'espace et non une lecture de l'histoire, comme il en est en Vallée Française. S'interrogeant sur la « valeur documentaire » des légendes, Van Gennep en a conclu précisément qu'elle était à chercher non pas dans leur rapport à l'histoire, mais dans leur rapport à la géographie et à la topographie [Van Gennep, 1929, p. 170-182]. On peut discuter la première affirmation (la légende informe, quelque part, sur l'histoire ou du moins sur sa représentation), la seconde en revanche est indiscutable. Au Vigan, le légendaire sarrasin l'illustre admirablement : il produit une lecture de l'espace et celui-ci assure en retour la visibilité et la permanence du

récit, ainsi que son partage collectif. C'est pourquoi le récit s'imprime sur des lieux dont on signale souvent que « tout le monde les connaît ».

Lorsqu'on esquisse une typologie de ces lieux « sarrasins », on s'aperçoit que ce légendaire explique les aspects les plus remarquables du paysage, tout en dessinant le territoire des Maures. Ce territoire, pourrait-on dire, est total : il concerne l'espace habité (fondations, murs et cheminées dites « sarrasines », autres constructions en pierres), les marges de cet espace habité (montagnes, cols...) et s'étend jusqu'au territoire de l'au-delà, l'univers chthonien des mines et des grottes. En effet, si la relation entre le monde souterrain et les Maures est une constante de ce légendaire (pour exemple, Brunet, 1994), ce rapport apparaît dans la région du Vigan extrêmement puissant, quasi ontologique. Il suffit par exemple, pour attester la fondation du village de Pommiers par les Maures, de préciser que le village est entouré de mines :

« On prétend (des personnes de la région qui ont fait des études au début du siècle) que les Arabes ont bâti les premières maisons de Pommiers, *au temps de l'occupation* bien entendu, et il y a quand même beaucoup de *traces de mines*. » (Pommiers, août 1997)

Les grottes sont un autre lieu majeur du paysage légendaire des Sarrasins, qu'ils s'y soient réfugiés, qu'on y retrouve leurs restes, ou qu'ils y aient dissimulé des trésors. Dans la vallée de la Vis, au sud-est du Vigan, entre Rogues et Gorgniès, la « grotte » ou la « caverne du Maure » figure sur toutes les cartes touristiques. Elle aurait été découverte dans les années 1930 par un berger qui lui aurait donné son nom. La grotte fut ensuite exploitée pour le tourisme. On y trouverait des traces de crémation, d'inhumation et de séjours de tribus néolithiques. L'explication du nom de la grotte m'a été livrée dans un récit surprenant, car il mêle légendaire des Maures et légendaire protestant. Les Maures y remplacent en effet les Camisards, ces grands ancêtres du peuple cévenol [Joutard, 1977 ; Pelen, 1982], en position de persécutés :

« Vous savez bien, il y avait les dragonnades. Les dragons poursuivaient les Maures qui se sont réfugiés dans la grotte. Là-haut, il y a le roc de *l'Escoute*, parce qu'ils [les dragons] écoutaient. » (Beauquiniès, août 1996)

### *La preuve et le signe : le récit dans l'énigme*

Cette lecture de l'espace ne cesse de s'enrichir au fil du temps, au fil de « découvertes » que l'on ne cesse d'interpréter. On peut parler d'un véritable tissu légendaire de la présence sarrasine, tissu dont l'ouvrage est sans cesse remis sur le métier. L'objet de la narration ne porte pas ici sur les circonstances historiques de cette présence, mais plutôt sur la quête et l'accumulation des indices, des traces qui en attestent et la rendent indiscutable. Les Sarrasins font, dans cette partie des Cévennes, l'objet d'une véritable *quête*, laquelle suppose la mise en œuvre de pratiques d'observation, d'accumulation des indices, de déchiffrement des traces, bref le déploiement de toute une *expertise*. Il faut donc, pour

comprendre la signification du légendaire dans cette région, s'attacher à ces pratiques mêmes de quête des indices de la présence arabe.

L'une des plus importantes enquêtrices du passé dans cet endroit des Cévennes était Adrienne Durand-Tullou, rencontrée en 1996. Son témoignage éclaire bien les rapports qui se tissent, dans le récit, entre le chercheur, l'objet et le territoire. Il dévoile, tout d'abord, l'importance de la découverte et de la possession de l'objet :

« J'ai fait une nouvelle découverte récemment : un *Castel Sarrasin*, au XVI<sup>e</sup> siècle, au-dessus de la voie romaine. C'est un acte de partage de parcelle. Il est écrit : "Jouste Castel Sarrasi qui jouxte Conduran." Je suis allée voir l'an dernier, il y a un énorme tas d'empierrement, cela devait être une tour à base carrée, mais étrangement, je n'ai rien trouvé. »

Mme Durand-Tullou a cependant prélevé sur ces vestiges un morceau d'évier qu'elle a exposé sur la terrasse de son domicile. Le fait qu'elle n'ait « rien trouvé » n'infirme pas son opinion qu'il s'agit des restes d'une construction sarrasine. L'essentiel pour elle est qu'elle a su d'abord repérer cette construction dans le fouillis des archives, interpréter le toponyme comme trace, le localiser dans l'espace, et enfin en ramener un objet qui prend valeur de trophée et dont le seul fait de le détenir fait signe. Autrement dit, le récit sarrasin, ici, se présente d'abord sous la forme d'une énigme et plus précisément encore d'une devinette, c'est-à-dire une énigme dont la réponse est déjà connue [Jolles, 1972]. L'opération de déchiffrement, de décryptage de l'objet, de même que le caractère *déjà connu* de la réponse, sont bien évoqués par cet habitant d'Avèze, qui cherche à situer un « cimetière sarrasin » :

« Au lieu-dit "Terres stériles", il y a des traces, des anciennes pierres creusées, *des trucs incompréhensibles si l'on ne passe pas par l'histoire maure.* » (août 1996)

C'est pourquoi l'administration de la preuve importe peu (de nombreux témoignages content le « vol de la preuve » ou l'impossibilité de son administration). Cette énigme rassemble dans une même communauté ceux qui tentent de la résoudre, ou qui, plus simplement, reconnaissent son existence. C'est une communauté d'initiés, qui ont accepté qu'une question soit posée.

### **Vers la vérité de l'énigme**

Cette question, dont la reconnaissance est essentielle, mais dont la réponse importe peu, me paraît être celle-là même de *l'héritage*. Car les objets que l'on quête sont toujours cherchés et découverts à proximité des lieux dont le nom est attribué à la présence des Sarrasins, soit des lieux mythiquement fondés par les Sarrasins, puisqu'on sait l'importance symbolique de la dénomination comme acte premier de la fondation [Bidou, 1993 ; De la Soudière, 2004]. Les Sarrasins ont clairement ici le statut d'ancêtres historico-mythiques (de *grands ancêtres*), à l'instar on l'a vu des Camisards, avec lesquels ils sont parfois confondus dans la tradition orale. Les objets découverts relient directement leurs découvreurs à ces

ancêtres, c'est pourquoi la possession d'un objet reconnu « sarrasin » suffit parfois à énoncer l'ascendance de celui qui le détient : est descendant de Sarrasin celui qui, par exemple, possède une *cheminée sarrasine* sur son toit.

Au terme de cette étude comparée, la dimension territoriale du légendaire sarrasin s'explique plus clairement dans son rapport à l'identité locale. Au Vigan, comme en Vallée Française, l'évocation des traces sarrasines dans le paysage débouche inmanquablement sur la question des marqueurs biologiques (couleur de peau, nature des cheveux) et des marqueurs culturels (la langue, le caractère...) d'une altérité sarrasine inscrite dans le corps même des cévenols les plus « enracinés ». Un Viganais que j'interrogeais sur les traces laissées par les Maures dans le pays me répondit très spontanément : « Mais, moi, je suis un descendant des Maures ! ». De même Numa Bastide trancha-t-il le débat historique concernant la présence des Arabes en Vallée-Française :

« Regardez-moi : je suis brun, je pourrais passer pour un Arabe, avec une chéchia et un... Alors pourquoi pas ? Mais il n'y a aucune preuve, aucune possibilité d'apport d'une preuve ! » (août 1996)

Telle apparaît l'une des lignes de sens profonde de ce récit : au-delà de la preuve, supposée inaccessible, il s'agit de reconnaître et d'affirmer la pluralité possible, mais perdue, des origines de la localité. Reste donc la vérité de l'énigme, qu'Adrienne Tullou savait si bien conter :

« Quand le soleil apparaissait derrière les collines, qu'on voyait juste la lumière monter, le maire de l'époque, Raymond Saubert (père), disait en regardant la lumière arriver : “*Mahomet es a Gange*”. C'était un vieux Caussenard de souche. Je l'ai moi-même entendu. » (A. Durand-Tullou, Rogues, août 1996)

## **Bibliographie et sources**

- Basset K.-L. (2006), *Le légendaire sarrasin en France. Configurations et histoire d'un contre-récit national (XIXe-XXe siècles)*, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, Grenoble.
- Basset K.-L. (1998), « Les “Sarrasins” du Véron. La dynamique discursive d'un légendaire », *Cahiers de littérature orale*, n° 43, p. 133-161.
- Bidou P. (1993), « Le nom propre, un pilier mythique », *Ethnologie française*, XXIII, 1, p. 27-36.
- Bourret J. (1852), *Dictionnaire géographique de la Lozère*, Lacroix - Boyer libraires, Florac - Mende.
- Brunet S. (1994), « Place des vivants, place des morts dans les Pyrénées centrales », *Hésiode*, 2, p. 61-113.
- Cazenave M.A. (de) (1901), *La Salindrinque, Mémoires du Club cévenol*, t. 1, n° 2, Paris.

- Crivello, M. [2010], « Passé et usages du passé », in Christian Delporte, Jean-Yves Mollier, Jean-François Sirinelli (eds), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Presses universitaires de France.
- Delapierre J. (1870), « Les Sarrasins dans le Gévaudan », *Bulletin de la Société d'agriculture, Industrie, Sciences et Arts du département de la Lozère*, t. XXI, p. 41-48.
- De L'Estoile, B. (2001), « Le goût du passé : érudition locale et appropriation du territoire », *Terrain*, 37, p.123-138.
- De La Soudière M. (2004/1), « Lieux dits : nommer, dé-nommer, re-nommer », *Ethnologie française*, p. 67-77.
- Di Méo G. (2002), « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, vol. 77, 2, p. 175-184.
- Ethnologie Française (2004), *Territoires en questions*, vol. 34, 2004/1.
- Foulquier A., 1907, *Notes historiques sur les paroisses des Cévennes comprises dans le diocèse de Mende*, 2 vol.
- Gorlier P. (1956), *Le Vigan à travers les âges, histoire d'une cité languedocienne*, Montpellier.
- Ignon J.-J.-M. (1834), « Notes historiques sur quelques édifices religieux du département de la Lozère », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la ville de Mende*, p. 153-203.
- Jolles A. (1972), *Formes simples*, Seuil, Paris.
- Jourdan L. (1901), « Le château de Moissac dans la Vallée Française », *Causses et Cévennes*.
- Joutard P. (1977), *La légende des Camisards, une sensibilité au passé*, Gallimard, Paris.
- Laurence P. (2004a), *Du paysage et des temps, La mémoire orale en Cévennes. Vallée Française et pays de Calberte*, Rapport de recherche, 2 vol., Florac, Ministère de la Culture, Parc national des Cévennes, SIVOM des Hauts Gardons.
- Laurence P. (2004b), « Sarrasins en vallée française ? Genèse et perceptions contemporaines d'un récit légendaire en Cévennes », *Diasporas*, 5, *Généalogies rêvées*, p. 23-36.
- Louvreul R.-P.J. (1724), *Mémoires Historiques sur le pays de Gévaudan et sur la ville de Mende qui en est la capitale*.
- Ménard L. (1750-1758), *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, Paris, 7 vol.
- Moreri L. (1759), *Le grand dictionnaire historique*, Paris, M. Drouet, article « Le Vigan ».
- Pantel L. (1963), « Pourquoi appelle-t-on cette vallée cévenole : la vallée française ? », *Lou País*.
- Pelen J.-N. (1982), « Le légendaire de l'identité communautaire en Cévennes, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n° 2-4, p. 127-141.
- Rouger F.-A. (1819), *Le Vigan. Topographie statistique et médicale de la ville et du canton*, réédition Res Universis, Paris, 1992.
- Seguin (instituteur), 1862, *Notice sur la commune de Moissac*, manuscrit, A. D. de la Lozère, cote : 1 T 681.
- Van Gennep A. (1929), *La formation des légendes*, Flammarion, Paris.

Version auteur d'un texte publié dans Catherine Richarté éd., *Héritages arabo-islamiques dans l'Europe méditerranéenne*. La Découverte, 2015, pp. 433-447.